

P. D. Pour vous expliquer quels sont les ordres de la Reine mère
d'Ang^l en votre faveur M. l'Abbe' de Montague s'avisant
de vous pour nous, je vous envoie une copie de la lettre que
M. l'Abbe' lui a écrite ^{en conformité de son mandement} de sa main, et que je lui envoie ^{deux}
la dernière. Vous y verra une expression assez forte touchant
la violence qu'on continue d'exercer contre nous. Je crains que
M. le Comte de St. Albans vous dira que le S^r Abbe' a
deja écrit la lettre à M. le Tellier: mais si on veut
y aller de la bonne sorte, il fallait en avoir envoyé la lettre
au moins en avoir informé de cour: ce que je desirerois
bien fort de voir faire.

M. de St. Alb.

Paris P. D.

Monsieur:

Je me trouve obligé de vous importer du duplicat
ci joint, parce que le paquet original ^{en Angleterre} par cour
d'Angleterre ^{par cour} pour n'avoir trouvé le S^r Comte
d'Arundell qui ne s'est pas souvenu de m'advertir
de son départ. C'est à présent M. Grande Rivet
p^r son Alt: Elect^{or} de Brandebourg à Londres, qui prendra
la peine de s'en charger. Je vous supplie d'envoyer
ce qu'il y pourra adjouter de bon, en suite de
la lettre qu'il a pour le bien de la maison d'Orange, avec
laquelle vous savez, Monsieur, comme les Comtes
de celle de son mariage sont extrêmement liés. Peut
être que Monsieur l'Abbe' Montague se sera souvenu
d'agir avec Monsieur le Tellier de conformité
des ordres de la Reine; mais j'avois espéré qu'il avoit
la bonté de me communiquer le contenu, dont, s'il y a
moyen, je vous supplie sur Ete de me procurer une copie.
Et après tout de ne douter jamais que je ne sois à vous.

